



SPÉCIAL RENTÉE SCOLAIRE 2014

Quelques statistiques relatives à l'éducation dans Lanaudière

Louise Lemire et Josée Payette
Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière

Octobre 2014

Qui dit septembre, dit rentrée scolaire. Au-delà des articles scolaires à acheter, des lunchs à préparer et des horaires à planifier, la réussite scolaire des enfants et des adolescents se situe au cœur des préoccupations de tous.

La rentrée scolaire est l'occasion pour présenter un bref survol du réseau scolaire offrant des services d'enseignement aux élèves des ordres préscolaire, primaire et secondaire résidant dans Lanaudière. De plus, quelques statistiques les plus à jour portant sur des questions relatives à l'éducation sont aussi abordées. Tout d'abord, les effectifs des écoles des réseaux public et privé sont présentés. En second lieu, l'évolution récente de la situation des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) est analysée. Finalement, la dernière partie fait état de la situation du décrochage et de la diplomation au secondaire pour les élèves résidant dans Lanaudière et ses six territoires de MRC.

LE RÉSEAU SCOLAIRE

Le réseau public¹

Les élèves résidant dans Lanaudière peuvent fréquenter des écoles² des réseaux public et privé offrant de l'enseignement aux ordres préscolaire, primaire et secondaire. Le réseau public est formé de deux commissions scolaires, celles des Samares et des Affluents, totalisant 124 écoles réparties sur un vaste territoire. Certains élèves résidant dans Lanaudière reçoivent aussi des services de trois autres commissions scolaires, soit celles de la Seigneurie-des-Mille-Îles, Sir-Wilfrid-Laurier et des Laurentides³.

En 2014-2015, la Commission scolaire des Samares recense 62 écoles dont cinquante sont de niveau préscolaire et/ou primaire, trois offrent l'enseignement aux niveaux préscolaire, primaire et secondaire et neuf au niveau secondaire. Elle compte aussi un centre de formation professionnelle (FP) et de formation générale aux adultes (FGA) dispensant des services d'enseignement dans douze pavillons répartis sur son territoire. Cette commission scolaire dessert les quatre MRC du Nord de Lanaudière, soit D'Autray, Joliette, Matawinie et Montcalm.

Quant à elle, la Commission scolaire des Affluents possède 62 écoles dont 48 sont de niveau préscolaire et/ou primaire et 14 de niveau secondaire. Elle compte aussi deux centres de FGA et deux centres de FP. Elle offre des services d'enseignement à la population des territoires des MRC du Sud de Lanaudière, soit L'Assomption et Les Moulins.

Les commissions scolaires des Laurentides, de la Seigneurie-des-Mille-Îles et Sir-Wilfrid-Laurier comptent respectivement une, trois et cinq écoles offrant de l'enseignement à des élèves résidant dans Lanaudière aux trois ordres d'enseignement, soit le préscolaire, le primaire et le secondaire (consultations faites auprès des commissions scolaires en septembre 2014).

Le réseau scolaire privé

Les écoles préscolaires, primaires et secondaires du réseau privé sont réparties tant au Nord (cinq) qu'au Sud (six) de Lanaudière.

¹ Seules les données concernant les élèves des ordres préscolaire, primaire et secondaire sont présentées dans ce bulletin. Elles ne tiennent pas compte des étudiants lanaudois des ordres collégial et universitaire.

² Une école peut compter plus d'un bâtiment.

³ Ce sont des élèves résidant à Terrebonne et à Saint-Donat et des élèves fréquentant une école anglaise.

QUELQUES DÉFINITIONS

Les EHDA

Les élèves reconnus handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) sont ceux ayant un plan d'intervention personnalisé actif. Pour déclarer un élève handicapé ou comme ayant des troubles graves du comportement, les trois conditions suivantes sont essentielles. D'abord, l'élève doit avoir eu une évaluation diagnostique de la part d'un personnel qualifié. Cette évaluation doit permettre de préciser la nature de la déficience ou du trouble. En second lieu, des incapacités et des limitations doivent découler de la déficience ou du trouble se manifestant sur le plan scolaire. Enfin, des mesures d'appui doivent être mises en place pour réduire les inconvénients dus à la déficience ou au trouble de l'élève, c'est-à-dire pour lui permettre d'évoluer dans le milieu scolaire malgré ses incapacités ou ses limitations (MELS, 2007, p.11). Les handicaps considérés sont les troubles graves du comportement, la déficience intellectuelle moyenne à sévère et profonde, la déficience motrice légère ou organique, la déficience langagière, la déficience motrice grave, la déficience visuelle, la déficience auditive, les troubles envahissant du développement, les psychopathologies et les déficiences atypiques (MELS, 2007).

Les « élèves à risque » sont pris en compte parmi les élèves reconnus EHDA par le MELS. Ce sont des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire présentant des facteurs de vulnérabilité susceptibles d'influer sur leur apprentissage ou leur comportement et qui peuvent ainsi être à risque, notamment au regard de l'échec scolaire ou de leur socialisation, si une intervention rapide n'est pas effectuée. Une attention particulière doit être portée aux élèves à risque pour déterminer les mesures préventives ou correctives à leur offrir (MELS, 2007, p. 24). Dans ce bulletin, les données sur les EHDA sont présentées par année scolaire.

Le taux de décrocheurs au secondaire

Cet indicateur exprime le rapport entre le nombre de décrocheurs ou de sortants sans diplôme, ni qualification de la formation générale des jeunes (FGJ) et le nombre total de sortants du secondaire pour une année scolaire donnée. Ceux-ci totalisent aussi bien les élèves ayant obtenu un diplôme ou une qualification durant l'année scolaire considérée que ceux qui ont quitté l'école sans en avoir obtenu un.

Pour les sortants du secondaire, les diplômes et les qualifications considérés sont les mêmes que ceux utilisés pour le taux de diplomation après sept ans (Voir l'indicateur suivant). Pour être considéré comme un décrocheur du secondaire, l'élève ne doit pas avoir obtenu un diplôme ou une qualification durant l'année scolaire considérée. De plus, il ne doit être réinscrit nulle part au Québec durant toute l'année scolaire suivante (soit jusqu'à la fin août), que ce soit en formation générale des jeunes (FGJ) ou des adultes (FGA), ou encore en formation professionnelle (FP) ou au collégial. Le taux de décrocheurs prend en compte les sorties du secondaire occasionnées par la mortalité ou l'émigration hors-Québec.

Dans ce bulletin, les taux de décrocheurs sont présentés par année scolaire. Par contre, il n'a pas été possible de rendre publics les taux de décrocheurs par municipalité. En effet, même en regroupant trois années scolaires, les effectifs restent trop réduits pour être diffusés. De plus, il importe de souligner que depuis l'année scolaire 2007-2008, des modifications importantes dans le calcul du taux de décrocheurs au secondaire ont été apportées par le MELS, ce qui empêche les comparaisons chronologiques antérieures à l'année 2007-2008.

Le taux de diplomation au secondaire après sept ans

Le taux de diplomation au secondaire concerne une cohorte d'élèves inscrits pour la première fois en 1^{re} secondaire dans une école, aussi bien du réseau public que privé, au 30 septembre d'une année scolaire donnée. Ces élèves sont ensuite suivis dans leur cheminement scolaire pendant une période de sept ans⁴. À l'expiration de celle-ci, le nombre d'élèves ayant obtenu un diplôme est pris en compte pour composer numérateur, que ce soit un diplôme d'études secondaires (DES), en formation générale des jeunes (FGJ) ou des adultes (FGA) ou encore en formation professionnelle (FP)⁵. Ce nombre est ensuite mis en relation, au dénominateur, avec la totalité des élèves nouvellement inscrits en 1^{re} secondaire au début de la même période d'observation de sept ans (Lemire, 2009).

Seul le premier diplôme de l'élève est pris en compte dans le calcul du taux de diplomation au secondaire après sept ans. Les diplômes et les qualifications considérés, en plus du diplôme d'études secondaires (DES) et du diplôme d'études professionnelles (DEP), sont le certificat d'études professionnelles (CEP), l'attestation de formation professionnelle (AFP), l'attestation d'insertion sociale et professionnelle des jeunes (ISPJ), le certificat de formation en entreprise et récupération (CEFER), le certificat de formation à un métier spécialisé (CFMS) et le certificat de formation préparatoire au travail (CFPT).

Le lieu de résidence attribué à l'élève est celui qu'il occupait au moment de sa première inscription en 1^{re} secondaire. Pour obtenir des taux de diplomation fiables à l'échelle des municipalités, deux regroupements de trois cohortes de diplômés ont été réalisés. Le premier regroupement concerne les élèves diplômés entre juin 2006 et juin 2008 et le second ceux ayant obtenu leur diplôme du secondaire entre juin 2010 et juin 2012. Les taux de diplomation analysés concernent seulement les élèves résidant de Lanaudière. Les effectifs étant suffisants, les taux de diplomation par municipalité sont publiés dans ce bulletin. Finalement, les comparaisons chronologiques des taux de diplomation après sept ans sont possibles car aucune modification dans le calcul du taux n'a été apportée par le MELS⁶ depuis juin 1999.

⁴ Le secondaire s'étend sur une période de cinq ans. Pour avoir une mesure exhaustive tenant compte de toutes les possibilités de retard scolaire (maladie, redoublement, décrochage et retour aux études, etc.), un délai de sept ans est octroyé par le MELS pour le calcul du taux de diplomation.

⁵ Cet indicateur prend en compte les élèves ayant obtenu un diplôme en formation professionnelle (FP) ou à la formation générale des adultes (FGA) après l'âge de 20 ans.

⁶ Pour obtenir les taux de diplomation antérieurs à juin 2006-2008, le lecteur est invité à consulter le *Système Lanaudois d'Information et d'Analyse (SYLIA)* sur le site Web de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière : www.agencelanaudiere.qc.ca

LES EFFECTIFS SCOLAIRES

Au 30 septembre 2013, 54 602 jeunes fréquentent des écoles préscolaires et/ou primaires et secondaires du réseau public situées dans la région de Lanaudière. À ce nombre s'ajoutent 6 433 élèves

inscrits dans des écoles lanaudoises du réseau privé. Ce sont au total 61 035 élèves qui fréquentent des écoles publiques et privées situées dans la région de Lanaudière⁷.

Tableau 1

Effectifs au 30 septembre 2013 des élèves fréquentant des écoles des réseaux public et privé situées dans Lanaudière (N)

	Préscolaire	Primaire	Secondaire	Total
CS des Affluents	3 153	16 589	12 383	32 125
CS des Samares	1 991	10 097	7 528	19 616
CS Sir-Wilfrid-Laurier	191	884	277	1 352
CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	193	1 023	0	1 216
CS des Laurentides	15	158	120	293
Réseau public	5 543	28 751	20 308	54 602
Réseau privé	312	1 543	4 578	6 433
Ensemble des élèves	5 855	30 294	24 886	61 035

CS : commission scolaire.

Source : L'information a été obtenue à la suite d'une demande faite par la DSP de Lanaudière à chaque commission scolaire ayant des écoles situées sur le territoire lanaudois, ainsi qu'à l'ensemble des écoles privées situées dans Lanaudière.

LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (EHDA)

Les EHDA doivent avant tout être considérés comme des jeunes ayant des besoins particuliers. Qu'ils soient des élèves handicapés (EH), ayant des troubles de comportement graves ou encore des élèves à risque avec un plan d'intervention (ERPI), ils sont en augmentation constante dans Lanaudière. Pour l'année scolaire 2012-2013, près de 12 500 élèves résidant dans Lanaudière sont considérés EHDA, tant aux niveaux préscolaire, primaire que secondaire. De ce nombre, près de 80 % sont des élèves à risque avec un plan d'intervention. Ceux-ci présentent des difficultés scolaires ou de socialisation pouvant entraîner un

échec (Payette et autres, 2011). Entre 2008-2009 et 2012-2013, le nombre et le taux d'EHDA a augmenté pour tous les niveaux scolaires. Les niveaux préscolaire et secondaire sont ceux ayant enregistré les hausses les plus substantielles de leur taux d'EHDA. Au préscolaire, ce constat suggère un dépistage précoce des problèmes pour les élèves faisant leur entrée à l'école. Au secondaire, cette augmentation illustre plutôt la croissance des élèves en difficulté d'apprentissage nécessitant un plan d'intervention adapté à leur situation.

⁷ Les effectifs des écoles prennent en compte tous les élèves qui fréquentent les établissements lanaudois, qu'ils résident ou non dans Lanaudière. Pour les élèves EHDA, les taux de décrocheurs et les taux de diplomation, il s'agit des élèves résidant dans Lanaudière uniquement.

Tableau 2

Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) résidant dans Lanaudière, années scolaires 2008-2009 et 2012-2013 (N et taux pour 100 élèves résidants)

	Préscolaire 4-5 ans		Primaire		Secondaire		Total	
	N	Taux	N	Taux	N	Taux	N	Taux
2008-2009	244	2,6	4 913	16,6	5 505	13,9	10 681	13,6
2012-2013	365	3,2	5 704	19,0	6 406	18,8	12 497	16,5

Sources : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS). Portail informationnel, *Système Charlemagne*, Direction des statistiques et de l'information décisionnelle (DSID), données au 23-01-2014.
STATISTIQUE CANADA. Division de la démographie et INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Direction des statistiques sociodémographiques, mars 2014.

LE DÉCROCHAGE AU SECONDAIRE

Pourquoi s'intéresser au décrochage au secondaire?

Selon plusieurs recherches, le décrochage scolaire au secondaire constitue un sérieux problème affectant, de manière marquée, la qualité de vie des individus. Les jeunes sans diplôme présentent plusieurs facteurs de vulnérabilité. Ainsi, par rapport aux diplômés, ils ont plus de difficultés à se trouver un travail bien rémunéré et offrant de bonnes conditions. Ils sont plus souvent dépendants des programmes d'assistance gouvernementale et plus susceptibles de connaître une expérience avec le système de justice pénale. Ils ont également tendance à adopter de moins bonnes habitudes de vie. Ils sont aussi plus nombreux à être atteints de problèmes de santé et de maladies, ce qui se traduit au bout du compte par une espérance de vie écourtée de sept ans (GAPRS, 2009; Lemire 2009, Lemire et Garand, 2010).

Le taux de décrocheurs au secondaire

En 2010-2011, dans Lanaudière, un élève sur six est un décrocheur du secondaire, comparativement à un sur quatre en 2007-2008. Depuis 2007-2008, la proportion de décrocheurs s'est abaissée de façon plus marquée dans Lanaudière qu'au Québec. Cette diminution fait en sorte que l'écart avec la province s'est presque complètement estompé en 2010-2011.

Tableau 3
Taux de décrocheurs au secondaire des élèves résidant dans Lanaudière selon le sexe, MRC, Lanaudière et le Québec, années scolaires 2007-2008 et 2010-2011 (taux pour 100 élèves résidants)

	Garçons		Filles		Sexes réunis	
	2007-2008	2010-2011	2007-2008	2010-2011	2007-2008	2010-2011
D'Autray	34,8	24,1	19,5	18,2	27,2	21,0
Joliette	31,2	22,9	21,4	10,8	26,1	16,8
Matawinie	37,4	30,2	25,1	17,9	31,7	24,0
Montcalm	46,5	32,0	23,5	20,7	35,5	26,6
Lanaudière-Nord	nd	nd	nd	nd	29,8	21,8
L'Assomption	23,8	14,3	12,0	8,3	17,6	11,0
Les Moulins	28,1	19,0	13,3	7,5	20,2	12,8
Lanaudière-Sud	nd	nd	nd	nd	19,0	11,9
Lanaudière	30,5	21,0	16,2	10,9	23,2	15,7
Le Québec	25,2	20,1	15,6	12,6	20,3	16,2

nd : donnée non disponible.

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS). Portail informationnel, *Système Charlemagne*, Direction des statistiques et de l'information décisionnelle (DSID), données au 23-01-2014.

Peu importe l'année scolaire considérée, des disparités importantes séparent les territoires de MRC⁸. Les élèves des quatre MRC du Nord de Lanaudière obtiennent toujours des taux de décrocheurs au secondaire supérieurs à ceux des élèves des deux MRC du Sud. Fait encourageant cependant, les six territoires de MRC ont enregistré des baisses notables de leur taux de décrocheurs au secondaire. Cette tendance se vérifie chez les garçons et les filles.

Les garçons demeurent plus susceptibles que les filles de faire partie des décrocheurs au secondaire, qu'importe l'année scolaire analysée. Ce constat se généralise pour tous les territoires de MRC.

En 2010-2011, deux MRC se démarquent par des taux de décrocheurs au secondaire particulièrement élevés. Il s'agit des MRC de Montcalm et de Matawinie. Dans ces deux MRC, environ un élève sur quatre, (entre 100 et 125 jeunes par année), quitte l'école secondaire sans avoir obtenu un diplôme ou une qualification. Il faut souligner que les taux de décrocheurs varient entre 30 % et 32 % pour les garçons de ces deux territoires de MRC.

À l'opposé, les taux de décrocheurs au secondaire se maintiennent à leur niveau le plus faible dans les deux MRC du Sud. En 2010-2011, leurs taux de décrochage au secondaire se situent en deçà de ceux du Québec. Ce dernier constat s'applique aussi bien aux garçons qu'aux filles.

⁸ Les données par municipalité ne sont pas diffusées, les nombres étant trop réduits.

LA DIPLOMATION AU SECONDAIRE APRÈS SEPT ANS

Pourquoi s'intéresser au taux de diplomation au secondaire?

Dans nos sociétés post-industrielles, l'obtention d'un diplôme d'études secondaires constitue un avantage favorisant l'insertion sur le marché du travail et une base pour s'assurer de profiter de meilleures conditions de vie. La valorisation de la poursuite d'études secondaires contribue à faire diminuer considérablement les risques de chômage et de dépendance économique des jeunes. Le taux de diplomation au secondaire demeure aussi un indicateur associé étroitement au potentiel de développement économique, social, sanitaire, communautaire et culturel d'une région (GAPRS, 2009).

Le taux de diplomation au secondaire après sept ans en 2010-2012

Entre juin 2010 et juin 2012, deux élèves lanaudois sur trois ont obtenu leur diplôme d'études secondaires sept ans après s'être inscrits pour la première fois en 1^{re} secondaire. Cette proportion illustre une légère augmentation par rapport à celle de juin 2006-2008.

Malgré cette amélioration, Lanaudière se situe toujours parmi les régions québécoises ayant les plus faibles taux de diplomation au secondaire⁹, occupant ainsi le 5^e rang sur les 17 régions québécoises.

Comme par les années passées, le taux de diplomation au secondaire des filles est plus élevé que celui des garçons. Dans Lanaudière, trois filles sur quatre ont obtenu leur diplôme d'études secondaires après sept ans comparativement à six garçons sur dix.

Tableau 4

Taux de diplomation au secondaire après sept ans selon le sexe et le lieu de résidence de l'élève, MRC, Lanaudière et le Québec, juin 2006-2008 à juin 2010-2012 (en %)

	Garçons		Filles		Sexes réunis	
	2006-2008	2010-2012	2006-2008	2010-2012	2006-2008	2010-2012
D'Au-tray	52,6	53,7 ▲	72,5	71,8 ▼	61,8	62,7 ▲
Joliette	56,9	62,4 ▲	78,2	73,6 ▼	66,9	67,7 ▲
Matawinie	49,3	50,1 ▲	67,0	61,8 ▼	58,4	55,8 ▼
Montcalm	43,9	50,3 ▲	66,3	63,1 ▼	55,1	56,6 ▲
Lanaudière-Nord	51,2	54,5 ▲	71,3	67,7 ▼	61,0	60,9 ▼
L'Assomption	66,0	70,6 ▲	81,8	82,0 ▲	73,7	76,1 ▲
Les Moulins	60,6	62,9 ▲	77,4	78,4 ▲	68,9	70,4 ▲
Lanaudière-Sud	63,1	66,4 ▲	79,4	80,0 ▲	71,1	73,0 ▲
Lanaudière	58,3	61,8 ▲	76,2	75,1 ▼	67,0	68,2 ▲
Le Québec	63,9	67,0 ▲	77,4	78,4 ▲	70,5	72,6 ▲

▲ : pourcentage à la hausse entre les deux périodes.

▼ : pourcentage à la baisse entre les deux périodes.

Sources : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS). *Banque de cheminement scolaire des élèves inscrits entre le 30 septembre 1999 et le 30 septembre 2001*, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, réf: BJ4J417D, 2005.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS). *Taux de diplomation par cohorte*, compilations spéciales. Mise à jour juillet 2014.

⁹ Ce sont, dans l'ordre, les régions du Nord du Québec, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord et de l'Outaouais qui obtiennent les premiers rangs quant au faible taux.

L'analyse infrarégionale des taux de diplomation au secondaire révèle aussi des disparités importantes entre les territoires de MRC. Peu importe le sexe, les élèves des deux MRC du Sud de Lanaudière obtiennent des taux de diplomation plus élevés que ceux des quatre MRC du Nord. La MRC de L'Assomption se démarque en présentant, en juin 2010-2012, le taux de diplomation le plus haut de la région, peu importe le sexe. À l'opposé, les MRC de Matawinie et de Montcalm se distinguent en affichant les taux les plus bas aussi bien chez les garçons que chez les filles.

Évolution du taux de diplomation après sept ans depuis juin 2006-2008

Le taux de diplômés au secondaire après sept ans a progressé dans Lanaudière depuis la dernière période. Entre juin 2006-2008 et juin 2010-2012, les taux de diplomation ont augmenté sur tous les territoires de MRC, à l'exception de celui de Matawinie. Dans ce dernier territoire, une diminution du taux de diplomation est enregistrée.

Cette situation est en partie attribuable à la baisse du taux de diplomation des filles.

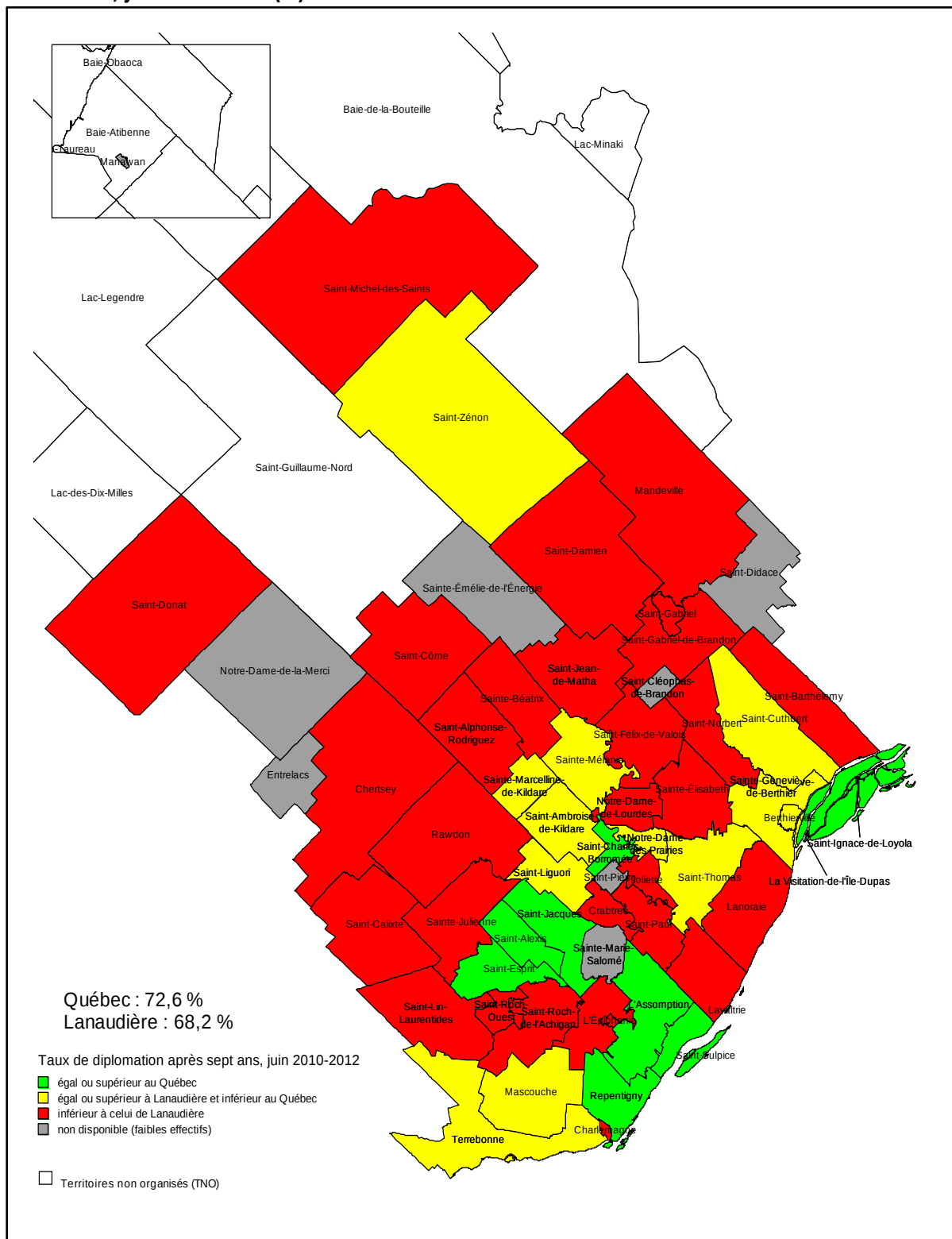
Toujours pour les mêmes périodes, les progressions les plus importantes des taux de diplomation ont été remarquées pour les MRC de L'Assomption, de Montcalm et des Moulins.

Selon le sexe

Tous les territoires de MRC ont enregistré des hausses de leurs taux de diplomation chez les garçons. Les augmentations les plus marquées ont été observées pour les MRC de Montcalm, de Joliette et de L'Assomption.

Cependant, la situation des filles des MRC du Nord de Lanaudière est préoccupante : une diminution généralisée du taux de diplomation au secondaire y a été observée. Les plus importantes baisses ont été notées pour les MRC de Matawinie et de Joliette. Dans les deux MRC du Sud, les taux de diplomation au secondaire des filles sont demeurés stables.

Taux de diplomation au secondaire après sept ans selon la municipalité de résidence de l'élève, Lanaudière, juin 2010-2012 (%)



Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS). Portail informationnel, *Système Charlemagne*, Direction des statistiques et de l'information décisionnelle (DSID), 23-01-2014.

Tableau 5

Taux de diplomation au secondaire après sept ans selon la municipalité de résidence de l'élève, MRC de Lanaudière, juin 2010-2012 (%)

MRC de D'Autray		MRC de Matawinie	
Lavaltrie	57,9	Saint-Félix-de-Valois	67,4
Lanoraie	65,7	Saint-Jean-de-Matha	60,2
Sainte-Élisabeth	66,1	Sainte-Béatrix	60,0
Berthierville	70,0	Saint-Alphonse-Rodriguez	56,6
La Visitation-de-l'Île-Dupas ¹	77,9	Sainte-Marcelline-de-Kildare	71,4
Saint-Barthélemy	58,1	Rawdon	59,8
Saint-Cuthbert	70,8	Chertsey	52,5
Saint-Norbert	68,0	Entrelacs	nd
Saint-Cléophas-de-Brandon	nd	Notre-Dame-de-la-Merci	nd
Saint-Gabriel-de-Brandon ²	58,7	Saint-Donat	53,2
Saint-Didace	nd	Saint-Côme	53,6
Mandeville	54,5	Sainte-Émélie-de-l'Énergie	nd
MRC de L'Assomption		Saint-Damien	52,2
Charlemagne	62,6	Saint-Zénon	71,4
Repentigny	78,8	Saint-Michel-des-Saints	67,0
Saint-Sulpice	73,7	Manawan	nd
L'Assomption	76,8	MRC de Montcalm	
L'Épiphanie ³	59,5	Sainte-Marie-Salomé	nd
MRC de Joliette		Saint-Jacques	73,9
Saint-Paul	65,4	Saint-Alexis	81,5
Crabtree	67,7	Saint-Esprit	74,2
Joliette	61,4	Saint-Roch-de-l'Achigan	62,0
Saint-Thomas	72,1	Saint-Lin - Laurentides	47,0
Notre-Dame-des-Prairies	71,8	Saint-Calixte	53,5
Saint-Charles-Borromée	74,3	Sainte-Julienne	53,2
Saint-Ambroise-de-Kildare	70,6	Saint-Liguori	72,3
Notre-Dame-de-Lourdes	61,4	MRC Les Moulins	
Sainte-Mélanie	69,4	Terrebonne	70,7
		Mascouche	69,7

¹ Les élèves de Saint-Ignace sont pris en compte.

² Les élèves de Ville Saint-Gabriel sont pris en compte.

³ Les élèves de l'Épiphanie (ville et paroisse) sont pris en compte.

nd : donnée non disponible en raison des faibles effectifs.

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS). *Taux de diplomation par cohorte*, compilations spéciales, Direction des statistiques et de l'information décisionnelle (DSID), juillet 2014.

Même si des progrès ont été notés au cours des dernières années dans la région de Lanaudière, certaines municipalités se particularisent par des taux de diplomation au secondaire très faibles. Dans certaines municipalités, environ un élève sur deux réussit à obtenir un diplôme ou une qualification après sept ans. Cette situation met en évidence toute l'importance de poursuivre les efforts de sensibilisation et de mobilisation des autorités scolaires, des parents et des communautés autour de la baisse du nombre de décrocheurs. La poursuite des études secondaires jusqu'à l'obtention d'un diplôme doit être valorisée auprès des jeunes et des familles de toutes les communautés lanaudoises pour voir diminuer les disparités persistantes entre les territoires de MRC.

DISCUSSION ET CONCLUSIONS

Les données les plus récentes sur les taux de décrocheurs au secondaire et de diplomation après sept ans montrent une amélioration de la situation dans Lanaudière au cours des dernières années. Le taux de décrocheurs au secondaire a enregistré une baisse sur tous les territoires de MRC pour les garçons comme pour les filles.

Cette diminution du nombre de décrocheurs pourrait avoir contribué à une bonification du taux de diplomation après sept ans surtout pour les garçons. Chez les filles, l'amélioration du taux de diplomation après sept ans n'a pas été généralisée à tous les territoires de MRC. Dans ceux du Nord, le taux de diplomation des filles a diminué de manière marquée pour certaines MRC. Dans le cas de la MRC de Matawinie, ceci a même eu pour effet d'annuler la légère hausse du taux de diplomation notée pour les garçons. En bout de ligne, c'est la performance globale de la MRC en matière de diplomation après sept ans qui en a été affectée.

Il faut également souligner que cette amélioration de la situation du décrochage et de la diplomation au secondaire semble indiquer que les programmes, les interventions et la mobilisation de la population mise en œuvre autour de ces questions depuis une décennie commencent à porter fruit. Il faut donc inlassablement poursuivre les efforts pour améliorer la situation puisque la région peut encore faire des progrès à ce chapitre. En effet, en 2010-2012, elle se situe encore dans le peloton des régions québécoises présentant les taux de diplomation au secondaire après sept ans les plus faibles. À ce chapitre, on peut se demander quels rangs occuperaient certaines des MRC lanaudoises sur l'ensemble des MRC du Québec¹⁰?

Les données présentées mettent aussi en évidence une augmentation du nombre et du taux d'EHDAA à tous les niveaux scolaires. Ceux-ci, on s'en rappellera, prennent en compte, en plus des élèves handicapés et ceux ayant des troubles graves du comportement, ceux considérés à risque d'échec en raison de leurs difficultés scolaires ou de socialisation. Ces élèves profitent d'un plan d'intervention adapté à leur situation. Celui-ci vise à les aider et à les soutenir par des mesures concrètes et ciblées pour pallier à leurs difficultés. Ils peuvent ainsi progresser sur le plan des apprentissages et de la socialisation. En plus de l'élève et de l'enseignant, le plan d'intervention peut impliquer les parents et des professionnels offrant des services spécialisés.

Les deux tiers des élèves présentant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage qui viennent augmenter leurs risques d'échec scolaire sont des garçons (Payette et autres, 2011). Or, les données analysées sur le décrochage scolaire et la diplomation mettent en évidence le fait que les garçons apparaissent plus vulnérables à ces égards. Il faut donc continuer les efforts de soutien et d'aide auprès d'eux.

¹⁰ Au moment de la rédaction de ce bulletin, cette information n'était pas disponible.

Les disparités qui séparent les MRC de Lanaudière en matière de décrochage scolaire et de diplomation au secondaire interpellent tous les partenaires concernés par la persévérance et la réussite scolaire. Les recherches montrent que la pauvreté du milieu dans lequel vit le jeune et le contexte familial défavorable sont des facteurs ayant un impact important pour la réussite scolaire (Pica, Plante et Traoré, 2014).

D'ailleurs, l'analyse des données régionales récentes de *l'Enquête sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS) 2010-2011* va dans le même sens, mettant en évidence un risque plus élevé de décrochage scolaire pour les élèves appartenant à un milieu socioéconomique plus défavorisé (Bellehumeur et Marquis, 2013). Le même document évoque également l'importance du soutien social, qu'il soit familial, scolaire ou provenant des amis, comme facteur de protection au décrochage scolaire. L'analyse des données de l'EQSJS 2010-2011 portant plus précisément sur la qualité de l'environnement social des jeunes lanaudois va aussi dans le même sens (Lemire et Gagnon, 2014; Lemire et Desjardins, 2014a et 2014b).

Somme toute, l'analyse des données les plus récentes sur les taux de décrocheurs et de diplomation au secondaire après sept ans fait ressortir un bilan positif dans la région de Lanaudière. Les efforts entrepris depuis une décennie commencent à livrer leurs résultats et illustrent la force de la mobilisation des milieux lanaudois autour d'objectifs prioritaires concernant leurs jeunes. Il importe de poursuivre les interventions entreprises et de ne pas relâcher la vigilance sur ces questions relatives à l'éducation.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE (ASSSL). *Système Lanaudois d'Information et d'Analyse (SYLIA)*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2014 (site Web : www.agencelanaudiere.qc.ca/sylia)

BELLEHUMEUR, Patrick, et Geneviève MARQUIS. *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011, Lanaudière et ses territoires de RLS, L'indice de risque de décrochage scolaire*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2013, 20 p.

COMMISSION SCOLAIRE DES AFFLUENTS (CSDA). *Liste des écoles primaires et secondaires* (demande faite au Service de l'organisation scolaire, septembre 2014)

COMMISSION SCOLAIRE DES SAMARES (CSS). *Liste des écoles primaires et secondaires* (demande faite aux Services éducatifs, organisation scolaire et transport, septembre 2014)

COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER (CSSWL). *Site internet des écoles et des centres* (demande faite au Service des communications, septembre 2014)

GROUPE D'ACTION SUR LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRE (GAPRS). *Savoir pour pouvoir. Entreprendre un chantier national pour la persévérance scolaire*, Montréal, 2009, 67 p.

LEMIRE, Louise. *Le décrochage scolaire et la diplomation au secondaire dans Lanaudière : nouvelle mise à jour des données*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2009, 16 p.

LEMIRE, Louise, et Christine GARAND (coll.). *Les facteurs de risque associés aux maladies chroniques. Les maladies chroniques dans Lanaudière*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2010, 40 p.

LEMIRE, Louise, et Louise DESJARDINS (coll.). *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011, Lanaudière et ses territoires de RLS, L'environnement social : l'école*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2014a, 32 p.

LEMIRE, Louise, et Louise DESJARDINS (coll.). *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011, Lanaudière et ses territoires de RLS, L'environnement social : les amis*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2014b, 28 p.

LEMIRE, Louise, et Geneviève GAGNON (coll.). *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011, Lanaudière et ses territoires de RLS, L'environnement social : la famille*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2014, 24 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS). *L'organisation des services éducatifs aux élèves à risque et aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)*, Québec, 2007, 24 p.

PAYETTE, Josée, Louise LEMIRE (coll.), Luc PARENT (coll.) et Gaétan GOUDREAU (coll.). Les élèves ayant des besoins particuliers...toujours plus nombreux. *On surveille pour vous*, Bulletin d'information lanaudois, Joliette, Service de surveillance, recherche et évaluation, septembre 2011, numéro 4, 2 p.

PICA, Lucille, Nathalie PLANTE et Issouf TRAORÉ. Décrochage scolaire chez les élèves du secondaire du Québec, santé physique et mentale et adaptation sociale : une analyse des principaux facteurs associés, *Zoom santé*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2014, 20 p.

SPÉCIAL RENTÉE SCOLAIRE 2014

Quelques statistiques relatives à l'éducation dans Lanaudière

Rédaction

Louise Lemire et Josée Payette
Service de surveillance, recherche et évaluation

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux
Service de surveillance, recherche et évaluation

Comité de lecture

Patrick Bellehumeur, Élizabeth Cadieux, Christine Garand, André Guillemette et Geneviève Marquis
Service de surveillance, recherche et évaluation

Conception graphique et mise en page

Micheline Clermont
Service de surveillance, recherche et évaluation

Pour toute information relative à ce document, veuillez contacter :

Louise Lemire au 450-759-1157 au poste 4307 ou par courriel : louise.lemire.reg14@ssss.gouv.qc.ca

**À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée.
Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :**

LEMIRE, Louise, et Josée PAYETTE. *Spécial Rentrée scolaire 2014. Quelques statistiques relatives à l'éducation dans Lanaudière*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, octobre 2014, 16 pages.

Crédit de l'image : iStockphoto

©Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, 2014

Dépôt légal :

Quatrième trimestre 2014

ISBN : 978-2-89669-242-2 (imprimé)

978-2-89669-243-9 (en ligne)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec



**Agence de la santé
et des services sociaux
de Lanaudière**

Québec

